

Cadre dirigeant d'entreprise d'économie sociale et solidaire

RNCP19450 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	330p
Code(s) ROME	K1403, M1302, M1301
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	09/08/2019

Certificateur(s)

CENTRE RESSOURCES AROBASE · SIRET : 42370591200057

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le cadre dirigeant d'entreprise d'économie sociale et solidaire (sous statut associatif, coopératif, mutualiste ou privé) ou d'un service relevant d'une collectivité territoriale, exerce des fonctions de direction d'établissement et/ou d'encadrement de service.

Il intervient par délégation de mission émanant d'Organisations de l'économie sociale et solidaire (associations, coopératives, mutuelles, fondations, entreprises privées) ou de toute structure publique ou privée inscrivant son action dans le cadre de l'intérêt général et de l'utilité sociale.

Par délégation et sous le contrôle de personne morale, le cadre dirigeant assure 4 fonctions principales :

1. Il dirige l'organisme ou le service en adéquation avec son objet social et les évolutions de l'environnement socio-économique, notamment celles liées aux politiques publiques nationales et européennes.
2. Il conçoit et développe des projets à finalité sociale, et pour cela il s'inscrit dans des logiques de partenariat et de réseaux.
3. Il assure le pilotage opérationnel de l'entreprise ou du service :
 - le management de l'organisation, la conduite du changement
 - la gestion administrative, comptable et financière
 - la gestion des ressources humaines, le management d'équipe.
4. Il définit et conduit la politique de l'entreprise en matière de valorisation de l'économie sociale et solidaire :
 - la stratégie de communication externe et interne
 - l'évaluation qualité et la capitalisation des actions menées
 - la promotion de valeurs éthiques dans les pratiques professionnelles.

Le cadre dirigeant d'économie sociale et solidaire peut également être un porteur de projet, un créateur : c'est aussi un entrepreneur social.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées sont les suivantes :

Veille d'informations, analyse des politiques sociales
Conception et développement stratégique de projet social
Pilotage opérationnel de la structure
Valorisation de l'Economie Sociale et Solidaire

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

De nombreuses Organisations de tailles différentes et d'activités variées :

- Secteur de l'économie sociale et solidaire : associations, coopératives, mutuelles et fondations
- Secteur social et médico-social : exercice de l'activité dans le cadre des établissements et services visés par l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles
- Secteur public : service de collectivité locale
- Organisations Non Gouvernementales, organisations humanitaires et caritatives

Secteurs d'activités : action sociale, médico-sociale, insertion professionnelle et par l'activité économique, formation, activités loisirs/culture, action humanitaire, logement social.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Directeur d'établissement sanitaire, social, médico-social

Directeur de centre social, de centre socioculturel

Chef de service éducatif

- Responsable d'association ou de coopérative
- Chargé de mission

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Décret n° 2007-221 du 19 février 2007 pris en application de l'article L.312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles relatif au niveau de qualification des professionnels chargés de la direction d'un ou plusieurs établissements ou services sociaux ou médico-sociaux.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Projets de recrutement (BMO 2026)	495
Jugés difficiles à recruter	34 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	L6X00 — Dirigeants de petites et moyennes entreprises de moins de 50 salariés L6X90 — Cadres dirigeants des grandes entreprises de plus de 50 salariés

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Président : Universitaire ou Institutionnel

Membres : 2 dirigeants

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Président : Universitaire ou Institutionnel

Membres : 2 dirigeantsts

COMPOSITION DU JURY — VAE

Président : Universitaire ou Institutionnel

Membres : 2 professionnels

parité employeurs/salariés

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 09/08/2019

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP6089

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP36704

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

info@arobase-formation.fr

<http://www.arobase-formation.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19450/>